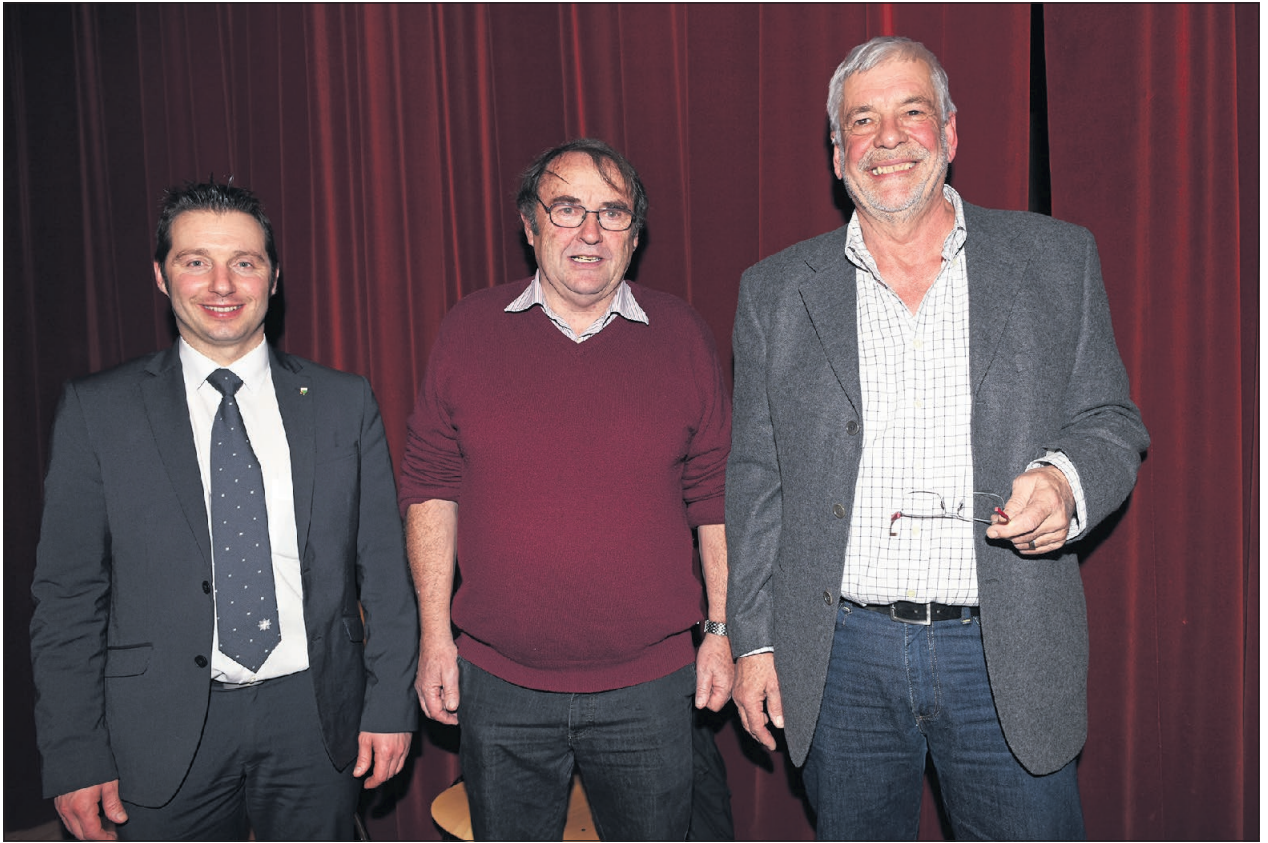


FROIDEVILLE

# Première séance d'information pour «Parque pas mon Jorat»



De gauche à droite: Yvan Pahud (député, entrepreneur forestier), André Jordan (président de l'association «Parque pas mon Jorat») et Jean-Philippe Rey (membre du comité). Manquent sur la photo: Dorothee Rochat (caissière) et Linda Michon.

**«Parque pas mon Jorat» organisait mardi 30 janvier dernier sa première séance d'information et de présentation de l'association. Le projet du Parc naturel périurbain (PNP), qui se veut un trait d'union entre les communes rurales du massif du Jorat et celles plus urbaines de la couronne nord de Lausanne et la capitale vaudoise, ne fait pas l'unanimité. Les opposants à ce projet sont aujourd'hui structurés et à même de présenter leurs arguments contre le projet.**

«Si on avait su accueillir autant de monde, on aurait réservé Beaulieu»: une boutade d'André Jordan, président, qui démontre bien l'affluence à Froideville mardi soir. Une salle comble, motivée à se faire entendre et à défendre le libre accès aux bois du Jorat.

Dans sa présentation Jean-Philippe Rey, membre du comité, soulève des questions essentielles. Pourquoi interdire plutôt qu'éduquer? Pourquoi avoir besoin de recourir à la loi pour préserver un bien qui nous est cher à tous? Et finalement éduquons nos enfants à la nature en leur permettant de la pratiquer et de la respecter. Parce que c'est bien ce qui fâche les opposants. Dans la zone centrale du parc, pour permettre la libre évolution des processus naturels, il sera interdit de quitter les voies et chemins indiqués et d'amener des animaux (à l'exception des chiens tenus en laisse), d'accéder avec un véhicule quel qu'il soit, à l'exception des véhicules non motorisés sur les itinéraires signalés. Dans la zone de transition, il faudra prendre des mesures appropriées pour assurer l'éducation à l'environnement des visiteurs: interdire l'exploitation agricole et sylvicole, restreindre l'accès et limiter la collecte de roches, de minéraux et de fossiles, la cueillette de plantes et de champignons.

Yvan Pahud, député entrepreneur forestier et cavalier, relève dans son exposé: «Ce qui est contesté, c'est l'emplacement du PNP. Une forêt riche en bois exploitable et de bonne qualité. On se prive non seulement de ce bois alors que nous en avons besoin notamment dans le domaine de la construction mais aussi comme bois d'énergie. On ne va pas tout de même pas en importer alors que l'on a du bois exploitable ici. C'est comme si on disait à un agriculteur que ses meilleures terres sont interdites d'exploitation mais qu'il doit planter son blé sur les talus. On peut faire des réserves mais elles doivent être pensées dans une région où les bois ne sont plus exploités. Rappelons aussi que l'exploitation forestière telle qu'actuellement menée dans le massif du Jorat favorise sa multifonctionnalité et garantit des pratiques respectueuses de l'environnement».

Pourquoi mettre le Jorat sous cloche alors que nos forêts sont un parc naturel qui existe déjà? Est-ce un rêve d'urbaniste, un projet inéluctable? Selon «Parque pas mon Jorat», le PNP doit encore prouver sa faisabilité territoriale, scientifique, et obtenir l'adhésion de la population et politique: «Il faut aussi rappeler que le simple citoyen n'a pas de pouvoir décisionnel et que ce sont les Conseils communaux qui se prononceront en définitive, d'où l'importance d'une mobilisation de la population en amont». Pour l'heure, seul le bostryche se frotte les pattes. Une forêt sans intervention humaine, quelle aubaine!

Dany Schaer

**Prochaine rencontre au Cinéma de Carrouge avec la projection «Intelligence des Arbres» suivie d'un débat le 18 mars. Renseignements: A. Jordan 079 287 78 75 aussi sur Facebook ou email: [parquepasmonjorat@bluewin.ch](mailto:parquepasmonjorat@bluewin.ch)**